

### Équipe éditoriale :

Nicolas Chavalard et Annick Bouchot

### Siège social :

23 Les Mûriers

71600 Saint-Léger-lès-Paray

Tél : 03 85 81 32 51

### Contact :

comores.horizon@laposte.net

Tél : 06 77 38 39 74

### Site internet :

www.comores-horizon.org

### ÉDITO

Cette fin d'année 2008 aura eu différents goûts pour la population mahoraise. Le colloque autour du volcan Le Karthala a laissé entrevoir un avenir énergétique optimiste, tandis que les mouvements de protestation contre le G.T.H.N. et contre le projet de réforme constitutionnelle ne font qu'accentué la fragilité sociétale de l'île. Espérons que 2009 soit l'année de l'espoir.

Nicolas Chavalard

## Entre mobilisation et manifestation

### Contre le G.T.H.N. et la départementalisation de Mayotte

De passage à Paris fin octobre, le président Sambi a rencontré les associations de la diaspora, qui militent pour le retour de Mayotte dans l'ensemble comorien, qui lui ont demandé la dissolution du Groupe de Travail de Haut Niveau (G.T.H.N.) et se sont opposées à la départementalisation de Mayotte. Le Gouvernement comorien a très mal pris l'organisation du référendum mahorais de mars 2009 pour la départementalisation de Mayotte. Pour eux, ce n'est ni plus ni moins qu'une déclaration de guerre de la part de la France. Ainsi, lors de la célébration de la journée nationale Maoré, qui a eu lieu le 12 novembre, des centaines de Comoriens ont manifesté dans la rue leur mécontentement en dénonçant le projet du gouvernement français d'ériger Mayotte en département.

Parallèlement à ça, le quatrième round de négociations du Groupe de travail de haut niveau (GTHN) franco-comorien qui devait se dérouler à Moroni les 19 et 20 novembre a été "reporté" au mercredi 10 décembre. Mais deux jours avant son ouverture, la Fondation comorienne des droits de l'Homme (FCDH) a réclamé la dissolution de ce "*machin*". Selon la FCDH, la tenue de cette réunion était "*inopportune*" après l'affaire des naufragés du kwassa qui a chaviré le 20 novembre dernier (les naufragés ont été enterrés dans une fosse commune).

### Le projet de réforme constitutionnelle inquiète

La volonté du président de l'Union des Comores Ahmed Abdallah Sambi de changer la Constitution du pays, est très critiquée à Moroni mais surtout à Mohéli, où le président parle d'un coup d'Etat administratif. Ainsi, un front commun s'est mis en place autour de Mohamed Ali Saïd. Il semblerait que le président Sambi essaye de modifier la constitution comorienne en mettant fin au régime de la tournante. Il fait tout pour faire passer sa volonté de réforme constitutionnelle, et empêcher l'île de Mohéli en 2010 de prendre la tête de l'Union des Comores.

Dans une déclaration publiée lundi 1er décembre, l'Assemblée de l'île autonome de la Grande-Comore a dénoncé les conditions dans lesquelles s'est déroulé le vote de la loi sur la citoyenneté économique le 27 novembre à l'Assemblée nationale de l'Union.

Selon des informations, la légalité serait du côté des opposants à la loi sur la citoyenneté économique. Plusieurs journalistes indépendants travaillant à Moroni ont affirmé que les députés n'étaient que 14 lorsqu'ils l'ont voté, alors que le quorum nécessaire est de 17 députés présents physiquement. Certains journalistes évoquent une propagande des médias d'Etat.

# Politique / Economie

## Signature de conventions

Huit conventions à hauteur de 81 millions de francs comoriens et destinées à financer divers projets relatifs à l'eau, à l'éducation, à l'économie ou encore aux nouvelles technologies de l'information aux Comores, ont été signées lundi 10 novembre par l'ambassadeur de France à Moroni, Luc Hallade. Entre autres projets, le Pduc devrait financer la reconstruction d'un mur de protection à Fomboni (Mohéli) pour préserver les habitations bâties le long de la côte contre la montée des eaux; l'adduction d'eau du village de Dzahadju-Badjini (Grande Comore), accompagnée d'une formation de compétences locales pour assurer le suivi et la pérennité du projet; l'amélioration des conditions de stockage des denrées alimentaires sur les deux marchés de Moroni; la construction d'une école publique et d'une bibliothèque à Simboussa-Badjini (Grande-Comore).

## Remaniements

Le président de l'île autonome de la Grande-Comore, Mohamed Abdoulohabi, a remanié son gouvernement, qui compte désormais neuf membres, contre sept dans la précédente équipe. Le président s'est choisi une toute nouvelle équipe, ne gardant que deux membres. Deux femmes ont fait leur entrée pour la première fois.

C'est pour répondre à la demande du Fonds Monétaire International, pour lequel une baisse du personnel politique et une meilleure maîtrise de la masse salariale de la fonction publique sont des priorités, que le président de l'Union des Comores, Ahmed Abdallah Sambi a nommé vendredi 12 décembre un gouvernement. Ainsi, l'équipe gouvernementale est réduite à dix membres. Il s'agit du quatrième gouvernement Sambi depuis son élection en avril 2006.

## L'UE débloque 2 millions d'euros en faveur des enseignants comoriens

Mi novembre, la Commission de l'Union européenne a décaissé 2, 025 millions d'euros en faveur de l'Union des Comores pour appuyer le paiement des salaires du personnel de l'Education Nationale.

## Sept mois de retard dans les paiements des salaires de la Fonction Publique

Dans un pli adressé au ministre des Finances, la confédération des travailleurs des Comores (CTC) a saisi le gouvernement sur la situation des fonctionnaires après près de sept mois d'arriérés de salaires à la Fonction publique. Ainsi, certains fonctionnaires accusent des retards de paiement jamais atteints (le dernier mois payé, celui d'avril, a été versé le 29 septembre dernier).

## Collecte de fonds pour réhabiliter le réseau d'eau de Moroni

Fin novembre, une commission mise sur pied en vue de collecter des fonds pour la réhabilitation du réseau d'eau de la capitale comorienne, Moroni, a pu récolter quelques 13.807 euros (6.793.000 Francs comoriens).

## Importation de légumes d'Anjouan à Mayotte

Dans le cadre de la « coopération régionale » avec les Comores, initiée par le groupe de travail de haut niveau (GTHN), la Sodifram a importé, au début du mois de décembre, des pommes de terre, des tomates et des oignons rosés en provenance d'Anjouan. Une première qui en appelle d'autres. Jusqu'à présent, les normes sanitaires en vigueur à Mayotte interdisaient toute importation officielle de produits agricoles comoriens. Mais malheureusement, suite à ces quelques timides initiatives, aucune mesures concrètes sont décidées à ce jour. Certains pensent à des effets d'annonce et rien de plus.

## Le FMI vient en aide aux Comores

Le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé, lors de son conseil d'administration du 15 décembre courant, un programme dit post-conflit en faveur des Comores. Cet accord va permettre aux Comores d'accéder à l'allègement de leur dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des Pays pauvres très endettés (PPTE). La dette extérieure des Comores est estimée à 298 millions de dollars américains. L'appui annoncé par certains partenaires des Comores est évalué à hauteur de 17,5 millions de dollars.

# Faits divers

## Une histoire de clandestins

Mardi 4 novembre, 106 clandestins ont voulu franchir les frontières à bord d'un Kwassa. Interpellés à Mayotte, ils ont été automatiquement reconduits vers Anjouan. Mais 49 d'entre eux sont retournés ensuite à Mayotte parce que semble-t-il ces 49 là, n'étaient pas sur la liste transmise par la France. Selon une autre source, ce serait tout simplement parce que ces 49 là, étaient habillés en haillons, choses que refusent catégoriquement les autorités comoriennes.

## Quatre blessés suite à un guet-apens

Mardi 11 novembre, trois gendarmes et un civil ont été blessés dans un « guet-apens », qui semble être une réponse d'une partie des habitants de Bandrani-Shironkamba, gros bourg situé entre Sima et Mutsamudu, à l'intervention de la gendarmerie qui avait provoqué la fuite des villageois, le 1er novembre dernier. Ce jour-là, les gendarmes avaient été appelés alors que des dizaines de villageois avaient attaqué la maison des Boudra, propriétaires d'un terrain convoité de 2 hectares situé en plein cœur du village et qui abrite le marché, la place publique, deux épiceries et 22 cases. Durant 30 ans, cette parcelle était restée libre et les habitants s'y étaient installés. Lorsqu'en 2006, le petit-fils du propriétaire y a fait construire sa maison, les villageois s'y étaient opposés. Le 26 octobre, l'un d'eux aurait tenté de mettre le feu dans la propriété. Les propriétaires ont alors déposé une plainte qui a abouti à la convocation de tous les "squatteurs" du terrain.

## Des comoriens refoulés de Mayotte

Dans la seule journée du mercredi 5 novembre, une cinquantaine de Comoriens refoulés du territoire mahorais mais dont le gouvernement anjouanais n'a pas voulu, ont fait l'aller-retour entre Mayotte et Anjouan.

## Nouveau naufrage d'un kwassa

Fin novembre, le naufrage d'une petite embarcation de pêche chargée de clandestins en provenance de l'île d'Anjouan a fait 14 morts et sept disparus au sud de l'île de Mayotte.

## Une opération qui tourne mal

Les 22 et 23 novembre, une opération de "nettoyage" des rues de la capitale a tourné à de violents heurts entre les forces de l'ordre et les marchands ambulants de Moroni, faisant de nombreux blessés et interpellations parmi les vendeurs à la criée.

## Interpellation de l'ancien premier ministre, Hamadi Madi Bolero

L'ancien Premier ministre comorien, Hamadi Madi Bolero, a été interpellé jeudi 11 décembre à l'aéroport de Mohéli, suite à un mandat d'arrêt lancé contre lui en début d'année. En mai 2006, il avait eu des démêlées avec la justice pour avoir emporté avec lui du mobilier de l'Etat qui lui servait dans sa résidence de fonction. Il était réfugié depuis deux ans en France.

## L'ancien bras droit d'Azali libéré

Le numéro 2 du régime de l'ex-président comorien Azali Assoumani, Aboudou Soefo, incarcéré depuis 2007, a été libéré jeudi 20 novembre dans l'après-midi à Moroni.

# Environnement

## Stabilité des cœlacanthes

Du 25 octobre au 20 novembre, s'est déroulée aux Comores, une expédition internationale du Max Plank Institute d'Allemagne, sous la supervision du Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique.

L'expédition a eu pour objet de faire un comptage de la population des cœlacanthes de la Grande Comore et d'évaluer l'impact éventuel de l'activité humaine sur les cœlacanthes. Le population est stable puisqu'elle a été estimée à environ 500 individus.

## Un colloque sur la mise en valeur du Karthala

Du 19 au 21 novembre, des volcanologues venus du monde entier se sont penchés à Moroni sur le Karthala, dernier volcan en activité de l'archipel des Comores. « Les ressources du Karthala sont assez suffisantes pour répondre aux besoins en énergie des Comores », a déclaré le Dr Simeo, au responsable de la centrale de KenGen du Kenya, faisant part de la disponibilité de sa structure à aider les autorités comoriennes pour la mise en valeur de ce massif volcanique.

# Divers

## Une opération de jumelage

L'hôpital de Montmirail (Marne) s'est jumelé avec l'hôpital El Maarouf de Moroni. L'établissement marnais va donner du matériel aux Comoriens.

## Aide de la Chine

Mi novembre, la République populaire de Chine a offert à l'Union des Comores un don de matériels destinés à la réhabilitation du réseau d'eau de la capitale.

## Un programme pour mieux gérer les zones côtières

Du 14 au 25 novembre s'est tenu aux Comores trois ateliers insulaires de formation sur la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) organisés par le ProGeCo. Ce Programme Régional de gestion Durable des Zones Côtières a été mis en œuvre par la commission de l'océan indien et est financé par l'Union européenne avec un budget de 18 millions d'euros. L'objet de ces ateliers était de renforcer les capacités des membres des comités insulaires GIZC pour les aider à développer, mettre en œuvre et évaluer des plans de gestion intégrée des zones côtières des îles Comores.

## Disqualification des Comores au challenge Cosafa

Les Cœlacanthes des Comores ont été disqualifiés du challenge Cosafa cup pour les moins des 20 ans. En effet, il leur a été reproché par la commission d'organisation de la compétition d'avoir falsifié des pièces justifiant l'âge de certains de leurs joueurs. Six sur les quatorze jeunes footballeurs qu'ils ont emmenés en Afrique du sud auraient plus de 20 ans.